



ST ETIENNE, le 21 Novembre 2022

Monsieur le Président,

Nous siégeons aujourd'hui dans ce qui sera le dernier CTL de la DDFiP de la Loire pour ce mandat, avant que le CSA ne se mette en place, suite au prochain scrutin, et le remplace dans ses prérogatives.

Sans prétendre ici rendre compte de ce qu'aura été son activité dense dans cette instance, *Solidaires Finances Publiques* rappelle que nous avons pris au sérieux nos débats et que nous n'avons pas mégoté sur nos énergies pour représenter les personnels qui nous ont confié un mandat en décembre 2018.

Parfois, nous avons utilisé le boycott pour signifier solennellement un rapport de force ou bien refuser, par exemple, de nous associer à la conclusion des processus NRP. En effet, les combats nécessaires et légitimes n'auront pas manqué et nous nous sommes efforcés, de contribuer à la combativité des agents de notre département.

Nous refusons encore et toujours la casse de notre administration et continuerons à revendiquer une DGFIP humaine et technicienne, utile pour l'intérêt général, les populations et les collectivités. Nous poursuivrons notre travail revendicatif pour nos missions, nos emplois, nos structures et les conditions de travail des personnels.

Néanmoins, tout au long de ces années, nous avons largement participé à cette instance.

En effet, nous considérons qu'il est utile de relayer les analyses des personnels et de vous faire entendre leurs questionnements et leurs attentes.

Nous considérons qu'il est utile de vous rappeler « la vraie vie » quand vous vous engagez dans des usines à gaz ou des déclinaisons de commandes technocratiques.

Nous considérons qu'il est nécessaire de ne pas vous laisser seuls dérouler vos projets, mais au contraire de vous interpeller de manière argumentée sur chaque dossier.

Nous considérons qu'obtenir que nos revendications soient prises en compte, même de manière trop minime, sur les sujets à enjeux discutés en CTL est bon à prendre, parce que c'est faire mandat utile.

Nous considérons que rendre compte et informer les agents, comme nous l'avons fait systématiquement de manière détaillée, est nécessaire pour que chacun puisse savoir et se faire un point de vue.

Nous pensons, loin des pseudo-modernes qui méprisent les contre-pouvoirs et le dialogue social, que le syndicalisme est utile et nous dirons même, indispensable.

Dans un moment « Jupitérien » du plus haut niveau de l'état jusqu'aux pratiques de certains technocrates locaux, nous soulignons devant vous l'importance de respecter les acteurs que nous sommes. Le moment que nous vivons est celui de tous les dangers avec une crise démocratique, sociale et écologique sans précédent, avec une extrême droite aux aguets pour profiter des colères. Dès lors partout, et donc aussi à la DGFIP, il conviendrait d'écouter les acteurs de terrains, les aspirations de la « base », dialoguer et surtout tenir compte des attentes et revendications exprimées.

L'énergie que nous déployons n'a qu'un seul objectif, celui d'être utiles pour les agents, nos missions, nos structures, nos conditions de travail, mais aussi les populations, les collectivités locales et l'intérêt général.

Quel que soit le résultat des prochaines élections professionnelles, et nous faisons ici le souhait d'une forte participation, nous siégerons dans la prochaine instance, le CSA, en faisant le souhait, là aussi, que les futurs débats soient utiles.

Cela passera en premier lieu par un réel respect des sujets à aborder, tant sur l'organisation des services que sur les conditions de vie au travail ou les garanties des personnels. Cela passera par de la transparence et un respect effectif du dialogue social et de celles et ceux qui le conduisent. Cela passera par une volonté de mettre les sujets sur la table en amont avec une véritable place au dialogue. Cela passera par une volonté de donner du « *grain à moudre* » pour répondre aux revendications.

La DGFIP dispose de marges de manœuvre financières en matière de rémunération des personnels. Elle doit bien évidemment d'abord pourvoir aux emplois, ouverts en loi de finances, en augmentant le nombre de recrutements aux concours. Mais elle peut et elle doit revaloriser le régime indemnitaire.

Solidaires Finances Publiques porte les revendications suivantes concernant le régime indemnitaire pour l'ensemble des personnels :

- opposition contre toute forme de modulation des primes et toute forme de rémunération au mérite
- augmentation mensuelle substantielle pour tous de l'IMT (Indemnité Mensuelle de Technicité), a minima elle doit passer à 250 € par mois ;
- attribution de 40 points supplémentaires d'ACF (Allocation Complémentaire de Fonction), soit 2 202 € par an (183,50 €/mois) à l'ensemble des personnels de la DGFIP ;
- augmentation régulière et substantielle de la valeur du point d'ACF.

Solidaires Finances Publiques exige une augmentation conséquente en lien avec les pertes de pouvoir d'achat enregistrées en 20 ans, et cela pour l'ensemble des personnels de la DGFIP.

De plus, la Fonction Publique a modifié la carrière de certains contrôleurs au 1er septembre 2022.

Solidaires Finances Publiques avait interpellé notre administration, dès le CTR de juillet, sur tous les « dégâts collatéraux » que pouvait entraîner cette révision de carrière. Certains collègues ont baissé d'échelon (notamment dans le deuxième grade), or cela a des incidences :

- sur les conditions statutaires pour les promotions intra et inter catégorielles. Nous pensons notamment aux conditions statutaires pour l'examen professionnel d'inspecteur

des finances publiques, qui ne sont pas encore modifiées en tenant compte de la nouvelle carrière B,

– sur les régimes indemnitaires, qui selon les cas de figures, peuvent évoluer en fonction des échelons.

Vous aurez compris que nous restons plein d'espoir donc. Nous maintenons notre exigence et notre investissement pour « semer de l'utopie et récolter du réel ».